



COMMUNE DE TOUËT DE L'ESCARENE

Marché de Travaux à Bons de Commande

Travaux d'aménagement, d'entretien et de réparation des équipements municipaux

Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Sommaire

| Groupe de prix | Désignation | Page |
|----------------|---------------------------------|-------|
| 0 | Travaux préparatoires | 2 |
| 1 | Revetements | 2-4 |
| 2 | Maçonneries | 4-6 |
| 3 | Travaux bâtiments communaux | 6 |
| 4 | Canalisations | 7 |
| 5 | Travaux et Fournitures diverses | 8-9 |
| 6 | Démolitions | 9-11 |
| 7 | Eléments préfabriqués | 11-13 |
| 8 | Fontes de voirie | 13 |
| 9 | Matériaux d'apport | 13-14 |

I - Nature des prix

Les prix du présent bordereau sont évalués en tenant compte des prescriptions figurant dans le CCAP et le CCTP joints au présent dossier de consultation. Les prix comprennent : la signalisation de travaux, la fourniture, le transport, la mise en place, le nettoyage, les études ainsi que la mise en sécurité du chantier.

II - Inscription des prix

Tous les prix inscrits au présent bordereau sont des prix H.T.

| 0 - Travaux Préparatoires | | |
|----------------------------------|---|---|
| Numéros des articles | Désignation des articles et prix unitaire (en toutes lettres) | Prix unitaire par article (en chiffres) |
| 0.1 | DENEIGEMENT Déneigement par un véhicule inférieur à 10 T. Rémunération au temps. La demi-journée de 4 heures | |
| 0.2 | SALAGE Salage par un véhicule inférieur à 10 T. Rémunération au temps. La demi-journée de 4 heures | |
| 0.3 | DÉSHERBANT Ce prix rémunère la fourniture et l'épandage du produit Le mètre carré : | |
| 0.4 | CURAGE DES AQUEDUCS ET CANIVEAUX Le curage pourra être effectué manuellement ou mécaniquement. Les matériaux seront évacués vers une décharge autorisée. Le mètre cube de matériau enlevé : | |
| 0.5 | BALAYAGE DE LA VOIRIE Balayage par une balayeuse - aspirateur. Rémunération au temps. La journée de 8 heures : La journée de 4 heures : | |
| 0.6 | DÉPOSE DE CLÔTURE EXISTANTE quelle que soit sa hauteur, y compris toutes sujétions, y compris transport en décharge autorisée Le mètre linéaire : | |
| 0.7 | ABATTAGE D'ARBRE ET DESSOUCHAGE Ce prix rémunère l'abattage d'arbre jusqu'à un diamètre de 0,50 m, l'enlèvement de la souche, le débitage du tronc et des branches, l'évacuation des bûches, le transport et le chargement de tous les branchages et feuillages à une décharge autorisée, le comblement du trou L'unité : | |
| 0.8 | TRANSPLANTATION D'ARBRE Ce prix rémunère la transplantation d'arbre jusqu'à un diamètre de 0,30 m, comprenant les terrassements, la préparation de la souche, l'enlèvement, le transport de l'arbre et sa replantation, le remblaiement en terre végétale, l'amendement et le premier arrosage L'unité : | |
| 0.9 | NETTOYAGE DE BAS-COTE Ce prix rémunère le transport et le chargement de tous les déchets et objets encombrants à la décharge, le débroussaillage sur une largeur de 1 mètre de part et d'autre de la chaussée, l'élimination des déchets végétaux, l'application d'un désherbant Le mètre linéaire : | |
| 1 - Revêtements | | |
| 1.1 | REVETEMENT DE TRANCHEE Ce prix rémunère la réalisation de revêtement de tranchée. Il prend en compte : - le fraisage de la tranchée après son exécution, son remblaiement et son compactage, sur une profondeur de 0,05 m et une largeur excédant de 0,10 m de chaque côté la largeur de la fouille, sur le revêtement existant - la mise en oeuvre d'une couche d'imprégnation et d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume à raison de 2 kg pour 10 l de gravillon 6/10 - la livraison et la mise en oeuvre de l'enrobé à chaud 0/6, à une température de 130° minimum - le répandage et le compactage au cylindre vibrant Le mètre carré réalisé : | |
| 1.2 | REFECTION PONCTUELLE EN ENROBE A FROID | |

| | | |
|-----|--|--|
| | avec préparation de la zone à traiter, coulis bitumineux de collage, couche de 0,05 m moyen Le mètre carré : | |
| 1.3 | <p>POINT A TEMPS</p> <p>Ce prix rémunère les travaux de fourniture à pied d'oeuvre et mise en oeuvre pour réparations ponctuelles de chaussées, comprenant purge, décaissement complémentaire, apport de grave 0/31,5, compactage mécanique, et enduit superficiel en bicouche 10/14 puis 6/10.</p> <p>Ce travail devra s'effectuer suivant les normes d'usage afin de proscrire le ressuage ou la pelade, l'excès de gravillon étant balayé après huit jours.</p> <p>Le mètre carré :</p> | |
| 1.4 | <p>TRAVAUX D'EMPLOI PARTIEL EN ENROBE A CHAUD</p> <p>Ces prix rémunèrent les travaux de fourniture à pied d'oeuvre et mise en oeuvre pour réparations ponctuelles de chaussée en enrobé à chaud.</p> <p>Ils concernent la réparation du support, la protection des dépendances, la fourniture et la mise en oeuvre des matériaux nécessaires, le cylindrage comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amenée, le repliement et tous les déplacements de l'atelier de mise en oeuvre, la pose de la signalisation. <p>Prix à la journée de 7 heures de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture d'enrobés 0/10 ou 0/6 à chaud et le transport. Les tonnages à prendre en compte résulteront des bulletins de pesées des camions. <p>Prix à la tonne :</p> <p>a) pour un tonnage inférieur à 60 tonnes :</p> <p>b) pour un tonnage supérieur ou égal à 60 tonnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de l'émulsion cationique de bitume 65% et le transport. Les tonnages à prendre en compte résulteront des bulletins de pesées des camions. <p>Prix à la tonne :</p> | |
| 1.5 | <p>TAPIS EN ENROBE A CHAUD NOIR 0/10 POUR REPROFILAGE</p> <p>Ce prix rémunère la tonne d'enrobé de granulats silico-calcaires, comprenant fourniture et mise en oeuvre</p> <p>Il prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le transport à pied d'oeuvre et la mise en oeuvre à une température de 130° minimum - la mise en oeuvre d'une couche d'imprégnation et d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume à raison de 2 kg pour 10 l de gravillon 6/10 - le répandage et le compactage au cylindre vibrant <p>Les tonnages à prendre en compte résulteront des bulletins de pesées des camions.</p> <p>Prix à la tonne :</p> <p>a) pour un tonnage inférieur à 60 T :</p> <p>b) pour un tonnage supérieur ou égal à 60 T :</p> | |
| 1.6 | <p>GRAVE BITUME 0/14</p> <p>Ce prix s'applique à la tonne de grave bitume comprenant fourniture et mise en oeuvre mécanique.</p> <p>Il prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la grave bitume, le transport à pied d'oeuvre à une température supérieure à 130°C - la mise en oeuvre d'une imprégnation à l'émulsion cationique de bitume à raison de 2 kg pour 10 l de gravillon 6/10 - le répandage mécanique et le compactage au cylindre vibrant <p>Les tonnages à prendre en compte résulteront des bulletins de pesées des camions.</p> <p>La tonne :</p> | |
| 1.7 | <p>ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE A L'EMULSION</p> <p>de bitume cationique à 65% et granulats silico-calcaires</p> <p>1ère couche liant 1,5 kg - 10 l de 6/10</p> <p>2ème couche liant 1,2 kg - 6 l de 4/6</p> <p>Ce prix comprend :</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en oeuvre des liants et des granulats - le compactage - le balayage des rejets | |

| | | |
|------------------------|---|--|
| | Il tient compte des sujétions particulières liées aux interventions manuelles. Prix au mètre carré : a) surface inférieure à 500m2 : b) surface supérieure ou égale à 500 m2 : | |
| 1.8 | TAPIS EN ENROBE A CHAUD NOIR 0/6 Ce prix rémunère la tonne d'enrobé de granulats silico-calcaires. Il prend en compte : - le transport à pied d'oeuvre et la mise en oeuvre à une température de 130° minimum - la mise en oeuvre d'une couche d'imprégnation et d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume à raison de 2 kg pour 10 l de gravillon 6/10 - le répandage et le compactage au cylindre vibrant Les tonnages à prendre en compte résulteront des bulletins de pesées des camions. Prix à la tonne : a) pour un tonnage inférieur à 60 T : b) pour un tonnage supérieur ou égal à 60 T : | |
| 1.9 | BETON DESACTIVE TEINTE fourniture et mise en oeuvre en forme de dalle de 0,10 m d'épaisseur, désactivation et brossage Prix au mètre carré : a) pour surfaces inférieures à 50m2 b) pour surfaces égales ou supérieures à 50 m2 | |
| 1.10 | REFECTION DE DALLAGE ORDINAIRE y compris forme en béton armé en panneaux TS, de 0,10 m d'épaisseur et chape bouchardée de 0,05 m d'épaisseur Le mètre carré : | |
| 2 - Maçonneries | | |
| 2.1 | BETON MAIGRE DOSE A 150 KG/M3 DE C.P.J 45 pour galette ou forme de protection de chaussée ou béton de propreté ou plot d'encrage Réalisation du fond de fouille, les parois latérales et le fond seront débarrassées de toute impureté (débris, gravats, etc.) et réglés à leur cote définitive. Le béton sera ensuite coulé et arasé pour recevoir divers ouvrages en béton armé ou en maçonnerie. Béton prêt à l'emploi d'usine ou de centrale mis en oeuvre à la brouette, au tapis ou à la pompe. Le mètre cube : | |
| 2.2 | BETON ORDINAIRE DOSE A 250 KG/M3 DE C.P.J. 45 pour fondation quel que soit le profil de la fondation, y compris, également pour massif, butée ou murs, y compris coffrage, réservation de barbacanes et toutes sujétions. Béton prêt à l'emploi d'usine ou de centrale mis en oeuvre à la brouette, au tapis ou à la pompe Le mètre cube mis en place : | |
| 2.3 | BETON ARME DOSE A 350 KG/M3 DE C.P.J. 45 Ce prix rémunère : - la fourniture du béton conformément à la définition des matériaux du CCTP - la fourniture de plans de ferrailage et notes de calculs - la fourniture et confection de coffrage - la fourniture et confection des ferrailages nécessaires - la mise en place du béton y compris réglage et vibrage - le décoffrage Le mètre cube mis en place : | |
| 2.4 | MUR EN AGGLOMERES DE BETON A BANCHER rempli de béton 350 kg/m3, vibré et ferrailé + barbacannes Le mètre carré de mur : a) de 0,20 m d'épaisseur : b) de 0,27 m d'épaisseur : | |
| 2.5 | REFECTION DE MACONNERIE EN PIERRES SECHES y compris la fourniture, l'apport et la mise en place des matériaux manquants | |

| | | |
|------|--|--|
| | Le mètre cube : | |
| 2.6 | <p>PAREMENTS PIERRE OPUS INCERTUM (épaisseur 0,15 m à 0,20 m)</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré de parement en maçonnerie de moellons appareillage opus incertum</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'oeuvre des pierres - le tri et la réparation - la fourniture et la mise en oeuvre du mortier de pose - l'appareillage des pierres - la réalisation des joints lissés au fer - la réservation de barbicanes <p>Le mètre carré :</p> | |
| 2.7 | <p>MACONNERIE DE MOELLONS 1 PAREMENT VU</p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube de maçonnerie de moellons, épaisseur moyenne de 0,30 m.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'oeuvre des pierres - le tri et la préparation - la fourniture et la mise en oeuvre du mortier de pose - l'appareillage des pierres - le ragréage et le rejointoiement du parement vu au mortier de ciment - toutes sujétions comprises (arêtes, etc.) <p>Le mètre cube :</p> | |
| 2.8 | <p>MACONNERIE DE MOELLONS 2 PAREMENTS VUS</p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube de maçonnerie de moellons, épaisseur moyenne 0,30 m</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'oeuvre des pierres - le tri et la préparation - la fourniture et la mise en oeuvre du mortier de pose - l'appareillage des pierres - le ragréage et le rejointoiement des parements vus au mortier de ciment - toutes sujétions comprises (arêtes, etc.) <p>Le mètre cube :</p> | |
| 2.9 | <p>ENDUIT ORDINAIRE</p> <p>avec mortier dosé à 500 kg/m³ lissé ou frotassé</p> <p>Le mètre carré :</p> | |
| 2.10 | <p>ENDUIT ETANCHE</p> <p>au mortier de ciment dosé à 700 kg/m³</p> <p>a) le mètre carré sur parois :</p> <p>b) le mètre carré sur dalle :</p> | |
| 2.11 | <p>ENDUIT SUR MUR</p> <p>Ce prix rémunère l'exécution d'un enduit de mortier de ciment en 2 couches, la dernière au ciment blanc et sable ocre, projeté genre frotassé "provençal".</p> <p>Le mètre carré :</p> | |
| 2.12 | <p>REJOINTOIEMENT AU MORTIER DE CIMENT</p> <p>Ce prix rémunère le rejointoiement de pierres, constituant murs ou perrés, au mortier de ciment dosé à 500 kg/m³ bourré en fond de joint et lissé en creux par rapport à la surface extérieure des pierres, y compris échafaudages.</p> <p>a) pour hauteur inférieure ou égale à 2,00 m, le mètre carré de mur traité :</p> <p>b) pour hauteur supérieure à 2,00 m le mètre carré de mur traité :</p> | |
| 2.13 | <p>FOURNITURE ET SCELLEMENT DE COFFRET</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et le scellement de coffret individuel, eau, EDF ou GDF, sur terrain nu, sur mur ou dans un mur</p> <p>L'unité :</p> | |
| 2.14 | <p>MUR DE SOUTÈNEMENT COFFRAGE PERDU</p> <p>Ce prix comprend:</p> | |

| | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - L'étude béton armé par un ingénieur agréé - La réalisation des fouilles et le nettoyage des impurtés - Le béton de semelle et la bèche coulé en pleine fouilles - Le béton pour coulée en élévation - Les barbacannes - Le coffrage soigné par panneaux - Le ferrailage du mur, de la semelle et de la bèche <p>Le mètre carré de mur d'épaisseur 20 cm :</p> <p>Le mètre carré de mur d'épaisseur 30 cm :</p> <p>Le mètre carré de mur d'épaisseur 40 cm :</p> | |
| 2.15 | <p>MUR DE SOUTÈNEMENT A BANCHER</p> <p>Ce prix comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude béton armé par un ingénieur agréé - La réalisation des fouilles et le nettoyage des impurtés - Le béton de semelle et la bèche coulé en pleine fouilles - Le béton pour coulée en élévation - Les barbacannes - Le coffrage soigné par panneaux - Le ferrailage du mur, de la semelle et de la bèche <p>Le mètre carré de mur d'épaisseur 20 cm :</p> <p>Le mètre carré de mur d'épaisseur 30 cm :</p> <p>Le mètre carré de mur d'épaisseur 40 cm :</p> | |
| 2.16 | <p>COUVERTINE DE MUR</p> <p>en dalles de pierre de 0,07 m d'épaisseur, scellée au mortier de ciment</p> <p>Prix au mètre linéaire :</p> <p>a) pour mur 0,20 m :</p> <p>b) pour mur 0,30 m :</p> <p>c) pour mur 0,40 m :</p> | |
| 2.17 | <p>COUVERTINE DE MUR</p> <p>en dalles béton préfabriquées de 0,07 m d'épaisseur, scellée au mortier de ciment</p> <p>Prix au mètre linéaire :</p> <p>a) pour mur 0,20 m :</p> <p>b) pour mur 0,30 m :</p> <p>c) pour mur 0,40 m :</p> | |
| 2.18 | <p>BLOCS D'ENROCHEMENT DE 0,5 T A 2 T</p> <p>comprenant fourniture et mise en place, toutes sujétions de manutention et d'engin de levage et béton de blocage</p> <p>Le mètre cube :</p> | |
| 3 - Travaux de rénovation bâtiments communaux | | |
| 3.1 | <p>CARRELAGE</p> <p>Pose de carrelage au sol</p> <p>Le mètre carré :</p> | |
| 3.2 | <p>FAÏENCE</p> <p>Pose de faïence murale</p> <p>Le mètre carré :</p> | |
| 3.3 | <p>DOUBLAGE INTERIEUR DE MURS</p> <p>Fourniture et pose de doublage en BA13 OU 10 sur murs existants</p> <p>Le mètre carré :</p> | |
| 3.4 | <p>FAUX PLAFOND</p> <p>Création de faux plafond :</p> <p>Dalles de faux plafond - le mètre carré :</p> | |

BA13 ou BA10 - le mètre carré :

4 - Canalisations

| | | |
|-----|--|--|
| 4.1 | GAINÉ TPC ISORANGE Ce prix rémunère : <ul style="list-style-type: none">- le transport du dépôt au chantier des gaines et de leurs accessoires- la fourniture et mise en oeuvre du lit de pose en sable sur 0,10 m d'épaisseur- la pose des gaines, leur emboîtement et la mise en place de l'aiguille de tirage- le recouvrement de sable sur 0,10 m au-dessus de la génératrice supérieure- fourniture et pose du grillage avertisseur rouge a) diamètre 63, le mètre linéaire de gaine en place : b) diamètre 40, le mètre linéaire de gaine en place : c) diamètre 28, le mètre linéaire de gaine en place : | |
| 4.2 | FOURNITURE ET POSE DE DEMI-BUSE En ciment comprimé de diamètre 300 mm, enrobée de 0,20 m de béton sous-buse, débordant de 0,10 m de part et d'autre de celle-ci, fouille comprise Le mètre linéaire | |
| 4.3 | TUYAU EN BETON ARME EN TRANCHEE Ce prix s'applique au mètre linéaire de canalisation circulaire en béton armé série 135 A. Il comprend : <ul style="list-style-type: none">- la fourniture et mise en oeuvre du sable pour lit de pose de 0,10 m et enrobage de la canalisation sur une épaisseur de 0,10 m au-dessus de la génératrice supérieure du tuyau- la fourniture et pose de la canalisation (coupes, branchements, pièces de raccordement)- la réalisation des joints Prix au mètre linéaire a) diamètre 300 b) diamètre 400 c) diamètre 500 d) diamètre 600 e) diamètre 800 f) diamètre 1000 | |
| 4.4 | TUYAU PVC EN TRANCHEE Ce prix s'applique au mètre linéaire de canalisation circulaire en PVC non plastifié CR 8 à joint souple. Il comprend : <ul style="list-style-type: none">- la fourniture et mise en oeuvre du sable pour lit de pose de 0,10 m et enrobage de la canalisation sur une épaisseur de 0,10 m au-dessus de la génératrice supérieure du tuyau- la fourniture et pose de la canalisation (coupes, branchements, coudes, pièces de raccordement, bagues sablées)- la réalisation des joints Prix au mètre linéaire a) diamètre 160 b) diamètre 200 c) diamètre 300 d) diamètre 400 e) diamètre 500 f) diamètre 600 | |
| 4.5 | TABOURET DISCONNECTEUR PVC Diamètre 315 Fourniture, mise en place et raccordement de tabouret disconnecteur avec sortie diamètre 160 mm pour raccordement sur réseau public d'assainissement L'unité | |
| 4.6 | TUYAU PEHD 16 BARS Fourniture, mise en place sur lit de sable, enrobage de sable jusqu'à 0,10 m au-dessus du tube et grillage avertisseur bleu | |

| | | |
|--|--|--|
| | a) diamètre 40 mm , le mètre | |
| | b) diamètre 25 mm , le mètre | |
| 5 - Travaux et fournitures diverses | | |
| 5.1 | MASSIFS LUMINAIRES Création massif en béton de 1.00 x 1.00 x 1.00 y compris la pose des tiges d'encrage L'implantation se fera en accord avec l'entreprise d'éclairage public L'unité : | |
| 5.2 | CLOTURE GRILLAGEE Ce prix comprend la fourniture et la pose d'un grillage simple torsion galvanisé et plastifié, maille de 40 mm, supporté par des montants en fer à T, de dimension appropriée avec deux jambes de force au changement de direction et, au minimum tous les 15 m Prix au mètre linéaire : a) hauteur 1,20 m : b) hauteur 1,50 m : c) hauteur 2,00 m : | |
| 5.3 | GARDE-CORPS DE PROTECTION, SIMPLE BARREAUDAGE hauteur 1,00 m y compris scellement et application d'une couche de peinture antirouille et de deux couches de peinture glycérophtalique, teinte à définir par le maître d'oeuvre Le mètre linéaire : | |
| 5.4 | PLUS-VALUE AU PRIX 4.3 pour réalisation en partie courbe Le mètre linéaire : | |
| 5.5 | PLUS-VALUE AU PRIX 4.3 pour ferronnerie ouvragée Le mètre linéaire : | |
| 5.6 | GLISSIERE DE SECURITE, TYPE B y compris toutes sujétions de fourniture, transport et pose Le mètre linéaire : | |
| 5.7 | GLISSIERE DE SECURITE, Bois y compris toutes sujétions de fourniture, transport et pose Le mètre linéaire : | |
| 5.8 | GLISSIERE DE SECURITE, Mixte Métal-Bois En rondin complet de 18 cm de diamètre y compris support de fixation et toutes sujétions de fourniture, transport et pose Le mètre linéaire : | |
| 5.9 | SIGNALISATION HORIZONTALE Ce prix rémunère la fourniture et l'application de peinture routière mono-composant homologuée (direction des routes et circulation routière) sur support sec et propre, dont la température est comprise entre 5 et 40°. Cela s'applique à toutes formes de signalisation routière horizontale (lignes continues, discontinues, Zébras, Flèches, zone de stationnement, etc...) Le mètre carré : | |
| 5.10 | SIGNALISATION VERTICALE Ce prix rémunère la fourniture du support et du panneau, le scellement du support et la fixation du panneau de classe 1 ou 2, de dimension 600 à 700 mm, suivant les types de signaux L'unité : | |
| 5.11 | ARCEAU RENFORCE TUBULAIRE EN ACIER Tube acier diamètre environ 60*2mm. Hauteur 130 cm. Finition peint sur galvanisé. Couleur au choix de la collectivité Ce prix comprend: - La fourniture des arceaux - Le scellement Le prix unitaire 100 cm de long: | |

| | | |
|------------------------|---|--|
| | Le prix unitaire 150 cm de long: | |
| 5.12 | POTELET BOULE Tube en acier diamètre environ 76mm. Hauteur 110cm. Boule en fonte acier. Finition peinture, couleur au choix collectivité Ce prix comprend: - La fourniture des potelets - Le scellement Le prix unitaire : | |
| 5.13 | FILM ANTICONTAMINANT Ce prix rémunère la fourniture et la pose de film anticontaminant géotextile type Bidim 130 g/m2 minimum ou similaire Le mètre carré : | |
| 5.14 | GRILLAGE AVERTISSEUR en polyéthylène, pour signalisation de câbles électriques et de canalisations, en largeur de 0,30 m, fourniture et mise en place Le mètre linéaire : | |
| 6 - Démolitions | | |
| 6.1 | DÉMOLITION DE MAÇONNERIE ORDINAIRE existante à ciel ouvert, enterrée ou en élévation quel que soit le moyen employé, y compris évacuation des gravats à la décharge autorisée Le mètre cube : | |
| 6.2 | DÉMOLITION DE MAÇONNERIE EN BÉTON ARME existante à ciel ouvert, enterrée ou en élévation quel que soit le moyen employé, y compris évacuation des gravats à la décharge autorisée Le mètre cube : | |
| 6.3 | DÉMOLITION DE TROTTOIR, CHEMIN OU ALLÉE cimentés y compris enlèvement et transport à la décharge autorisée Le mètre cube : | |
| 6.4 | PERCEMENT DANS MAÇONNERIES pour passage de gaines et reconstruction, chargement et transport à la décharge autorisée des matériaux excédentaires. Ce prix ne s'applique pas à la démolition d'ouvrages. L'unité : a) Dans maçonnerie ou béton ordinaire : b) Dans béton armé : | |
| 6.5 | PIQUAGE MANUEL DE DIVERS ENDUITS y compris toutes sujétions pour l'enlèvement des gravois, ainsi que le déplacement des gravois à la brouette ou au dumper dans un rayon inférieur de 30 m, ainsi que le chargement, le transport et l'évacuation à la décharge autorisée Le mètre carré : | |
| 6.6 | DEPOSE DE BORDURES Ce prix rémunère la dépose de bordures. Ce prix comprend le démontage, la démolition du béton de fondation éventuel et son évacuation au lieu de réemploi ou à la décharge, s'il est jugé excédentaire et non réutilisable. Le mètre linéaire : | |
| 6.7 | CURETAGE DE JOINT DÉFECTUEUX Ce prix rémunère le curetage de joints dégradés de murs en moellons de pierre ou de perrés de pierre, exécuté manuellement ou au jet haute pression sur une profondeur de 0,10 m, y compris échafaudages. a) Pour hauteur inférieure ou égale à 2 m, le mètre carré de mur traité : b) Pour hauteur supérieure à 2 m, le mètre carré de mur traité : | |
| 6.8 | DÉCAISSEMENT DE CHAUSSÉE STRUCTURE BITUMINEUSE | |

| | | |
|------|---|--|
| | <p>Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place pour le décaissement de la structure bitumineuse de chaussée.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le repérage préalable des regards et bouche à clefs - le repérage préalable des points géodésiques - l'évacuation à la décharge des matériaux issus de la démolition jugés non réutilisables ou excédentaires <p>Le mètre cube :</p> | |
| 6.9 | <p>SAIGNÉE DE RACCORDEMENT PAR FRAISAGE D'ENROBE</p> <p>Ce prix rémunère la confection de saignées dans chaussée existante pour raccordement des enrobés sur les tapis existants y compris chargement, transport et évacuation à la décharge autorisée, quelles que soient la distance et la quantité</p> <p>Le mètre linéaire :</p> | |
| 6.10 | <p>DÉCOUPE A LA SCIE DE L'ENROBE EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère la découpe soignée de l'enrobé existant sur une profondeur de 0,10 m avec un matériel approprié, équipé d'un dispositif évitant les projections de matériaux de déblais</p> <p>Le mètre linéaire :</p> | |
| 6.11 | <p>DÉCAPAGE DE LA TERRE VÉGÉTALE</p> <p>Ce prix rémunère l'enlèvement de la terre végétale à la pelle mécanique, dans les zones de déblai ou de remblai.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élimination des grosses racines, pierres et déchets divers - la mise en dépôt provisoire ou le transport pour réemploi sur le site - l'évacuation à la décharge des matériaux impropres à la végétation <p>Le mètre cube mesuré en place :</p> | |
| 6.12 | <p>DÉBLAI EN MASSE OU EN EXCAVATION</p> <p>en terrain de toute nature, exécuté à la pelle mécanique, quel que soit le profil du fond de fouille, et la déclivité de terrain.</p> <p>Ce prix comprend le piquetage de l'emprise des travaux, l'épuisement et la dérivation d'eau de toute provenance, le chargement, le transport et l'évacuation des matériaux extraits et végétaux à la décharge autorisée, quelles que soient la distance et la quantité</p> <p>Prix au mètre cube :</p> <p>a) Volume inférieur à 50 m³ :</p> <p>b) Volume égal ou supérieur à 50 m³ :</p> | |
| 6.13 | <p>DÉBLAI EN RIGOLE OU EN TRANCHÉE</p> <p>exécuté à la pelle mécanique quelle que soit sa puissance, de profondeurs diverses, de largeur inférieure à 3 m pour pose de canalisations ou ouvrages en maçonnerie, quelles que soient la nature du terrain et sa déclivité. Ce prix s'applique également aux</p> <p>a) Pour profondeur inférieure ou égale à 1,30 m, le mètre cube :</p> <p>b) Pour profondeur > 1,30 m, le décimètre X mètre :</p> | |
| 6.14 | <p>PLUS VALUE AU PRIX 5.13</p> <p>Pour exécution manuelle, même en sous oeuvre</p> <p>Le mètre cube :</p> <p>a) Pic, pelle, pioche :</p> <p>b) Marteau pneumatique :</p> | |
| 6.15 | <p>PLUS VALUE AU PRIX 5.13</p> <p>Pour difficulté d'exécution</p> <p>Le mètre cube :</p> <p>a) Pour déblai exécuté au brise-roche hydraulique :</p> <p>b) Pour déblai exécuté à la pelle "araignée" :</p> | |
| 6.16 | <p>PLUS VALUE AU PRIX 5.13</p> <p>Pour tranchée ou rigole de volume inférieur à 20 m³</p> <p>Le mètre cube :</p> | |
| 6.17 | <p>PLUS VALUE POUR ENCOMBREMENT</p> | |

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| | de tuyaux en travers de la tranchée L'unité : | |
| 6.18 | ENLÈVEMENT DE DÉBLAIS ET ENCOMBRANTS de toute nature, autres que ceux prévus au prix n°5.12, effectués à l'engin, pris sur le sol, y compris le transport et l'évacuation à la décharge autorisée Le mètre cube | |
| 7 - Eléments préfabriqués | | |
| 7.1 | BORDURES DE TROTTOIR Type T ou P en éléments préfabriqués de béton de ciment, comprenant terrassement de la fouille, fondation en béton de 0,30 m de largeur et de 0,20 m de hauteur minimum, fourniture et pose de la bordure et toutes sujétions Le mètre linéaire : a) type T 1h = 0,20 m (55 kg/m) : b) type T 2h = 0,25 m (88 kg/m) : c) type T 3h = 0,28 m (107 kg/m) : d) type P 1h = 0,20 m (39 kg/m) : | |
| 7.2 | PLUS VALUE BORDURE COURBE Ce prix rémunère l'exécution de bordure en courbe, nécessitant la pose d'éléments inférieurs à 1,00 m Le mètre linéaire : | |
| 7.3 | BORDURES FRANCHISSABLES Type A en éléments préfabriqués de béton de ciment y compris terrassement de la fouille, fondation en béton de 0,30 m de largeur et de 0,20 m de hauteur minimum, fourniture et pose de la bordure et toutes sujétions Le mètre linéaire : a) type A 1h = 0,25 m (111 kg/m) : b) type A 2h = 0,20 m (66 kg/m) : | |
| 7.4 | BORDURES GSS2 Il comprend : - terrassement de la fouille - fourniture et mise en oeuvre béton d'assise - fourniture et pose de bordures GSS2 - joints et toutes sujétions Le mètre linéaire : | |
| 7.5 | BORDURES COLLEES (A3 ou T2 couchée) Il comprend : - la fourniture des bordures - la préparation du support avant collage - la mise en place et le collage au ciment colle - joints et toutes sujétions Le mètre linéaire : | |
| 7.6 | BORDURES BIAISES DE RACCORDEMENT en éléments préfabriqués de béton de ciment pour raccordement des bordures type T3 ou T2 avec type A2 y compris terrassement de la fouille, fondation en béton de 0,30 m de largeur et de 0,20 m de hauteur minimum, fourniture et pose de la bordure Le mètre linéaire : | |
| 7.7 | REGARD DE VISITE PREFABRIQUE - démolition de chaussée, fouilles de toute nature, blindage si nécessaire, évacuation des déblais à la décharge, réglage du fond de forme et lit de pose en sable - construction du fond en béton ou fourniture et pose de la cunette préfabriquée, fourniture et pose de la cheminée diamètre 800, de la dalle réductrice et de la rehausse - raccordement étanche sur canalisation par bague sablée - fourniture et scellement du cadre et tampon type GTS ou grille 400 kN Pour une hauteur intérieure du regard h inférieure ou égale à 1,30 m : L'unité : | |

| | | |
|------|---|--|
| 7.8 | REGARD SECTION 0,40 M x 0,40 M ou diamètre 0,40 M construction comme au prix n°6.7 avec tampon fonte 250 kN, pour une hauteur intérieure de regard "h" inférieure ou égale à 0,80 m L'unité : | |
| 7.9 | REGARD SECTION 0,60 M x 0,60 M ou diamètre 0,60 M construction comme au prix n°7.7 avec tampon fonte 250 kN, pour une hauteur intérieure de regard "h" inférieure ou égale à 1,00 m L'unité : | |
| 7.10 | REGARD AVALOIR 0,80 M x 0,80 M ou diamètre 0,80 M Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'un regard avaloir en béton, préfabriqué ou coulé sur place. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature - le béton de propreté - la réalisation du regard en éléments préfabriqués agréés ou en béton coulé en place - la confection de la dalle supérieure en béton armé - la fourniture et la pose d'un tampon de regard en fonte ductile 250 kN - la fourniture et la pose de la bordure T2 avaloir - le remblaiement en grave 0/31,5, avec compactage par couches et l'évacuation à la décharge des matériaux excédentaires ou jugés non réutilisables L'unité : | |
| 7.11 | CANIVEAU ACODRAIN Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de caniveau type ACODRAIN ou similaire, de section 0,15 m x 0,15 m. Il comprend : - les fouilles en terrain de toute nature - le béton de propreté - le caniveau préfabriqué mis en place - le remblaiement en grave stabilisée, avec compactage et l'évacuation à la décharge des matériaux jugés non réutilisables ou excédentaires Le mètre linéaire : | |
| 7.12 | CANIVEAU GRILLE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de caniveau béton armé Type PREFAEST ou similaire, de section 0,40 m x 0,40 m, série lourde. Il comprend : - les fouilles en terrain de toute nature - le béton de propreté - le caniveau béton armé préfabriqué mis en place - le remblaiement en grave stabilisée, avec compactage et l'évacuation à la décharge des matériaux jugés non réutilisables ou excédentaires Le mètre linéaire : | |
| 7.13 | BUSE CADRE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de buse-cadre béton armé, de section 2,00 m x 1,50 m, série A. Il comprend également : - le lit de béton dosé à 250 kg/m ³ - le blocage béton dosé à 250 kg/m ³ - le remblaiement en grave 0/31,5, avec réglage et compactage - les têtes d'aqueduc en béton dosé à 350 kg/m ³ Le mètre linéaire : | |
| 7.14 | CANIVEAU PREFABRIQUE BETON CC1 Ce prix rémunère la réalisation du caniveau CC1. Il comprend : - la fourniture du caniveau - les terrassements - la mise en place des éléments sur lit de béton - la finition des joints au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ Le mètre linéaire : | |

| | | |
|------|--|--|
| 7.15 | <p>CANIVEAU PREFABRIQUE BETON CC2 Ce prix rémunère la réalisation du caniveau CC2. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture du caniveau - les terrassements - la mise en place des éléments sur lit de béton - la finition des joints au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 <p>Le mètre linéaire :</p> | |
| 7.16 | <p>CANIVEAU BETON COULE EN PLACE Ce prix rémunère la réalisation de caniveau au profil CC2 coulé en place. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements nécessaires à la fondation - la mise en place des coffrages - la fourniture et la mise en oeuvre de béton dosé à 250 kg/m3 - le mortier dosé à 600 kg/m3 avec finition lissée <p>Le mètre linéaire :</p> | |
| 7.17 | <p>REFECTION DE CANIVEAU DE 0,50 M de largeur, y compris forme de béton de 20 cm d'épaisseur avec enduit au mortier de ciment de 2,5 cm d'épaisseur Le mètre linéaire :</p> | |

8 - Fontes de voirie

| | | |
|-----|---|--|
| 8.1 | <p>FONTES DE VOIRIE telles que grilles, couverture de regard, etc. comprenant la fourniture et la pose de cadres, toutes sujétions de scellement Le kilogramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résistance à la rupture 250 kN : b) résistance à la rupture 400 kN : | |
| 8.2 | <p>MISE A NIVEAU DE REGARD Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau d'un regard. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réparation préalable s'il s'agit d'un point géodésique - le démontage soigné du tampon de fermeture et du cadre - les calages en mortier et béton nécessaires - la remise à niveau avec scellement à la cote définitive du cadre au mortier de résine spéciale - la reprise en enrobé noir à chaud 0/6 <p>L'unité :</p> | |
| 8.3 | <p>MISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLES Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau d'une bouche à clefs. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réparation préalable s'il s'agit d'un point géodésique - le démontage soigné de la tête de la bouche à clefs - la remise à niveau avec les fournitures nécessaires du cadre - le calage au mortier - la reprise en enrobé noir à chaud 0/6 <p>L'unité :</p> | |

9 - Matériaux d'apports

| | | |
|-----|--|--|
| 9.1 | <p>GRAVE DE CARRIERE 0/31,5 POUR CORPS DE CHAUSSEE ET TRANCHEE Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place et comprend la fourniture à pied d'oeuvre de la grave, la mise en oeuvre avec régalaage, réglage et compactage par couches successives de 0,20 m d'épaisseur, à l'indice OPN 0,97, norme SETRA 1994, les apports d'eau eventuels Prix au mètre cube :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) volume inférieur à 50m3 : b) volume égal ou supérieur à 50m3 : | |
| 9.2 | <p>GRAVE STABILISEE 0/31,5 DOSEE A 80 KG Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place. Il comprend :</p> | |

| | | |
|-----|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de grave concassée 0/31,5 et de ciment CPJ 45 à raison de 80 Kg/m3 - le malaxage à sec de la grave et du ciment, à la bétonnière - la mise en oeuvre comportant le régalage, le réglage et le compactage par couches successives de 0,20 m d'épaisseur à l'indice OPN 0,97. Prix au mètre cube : a) volume inférieur à 50m3 : b) volume égal ou supérieur à 50m3 : | |
| 9.3 | GRAVE 0/60 POUR CORPS DE CHAUSSEE Il comprend : <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'oeuvre de la grave - la mise en oeuvre avec régalage, réglage et compactage selon les prescriptions du CCTP Il tient compte des sujétions particulières liées à une humidification nécessaire des granulats avec fourniture de l'eau et répandage. Prix au mètre cube mesuré sur place : a) volume inférieur à 50m3 : b) volume égal ou supérieur à 50m3 : | |
| 9.4 | REMBLAIS PAR COMPLEXE DRAINANT largeur 0,50 m, hauteur 0,50 m derrière mur de soutènement comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - drain PVC agricole renforcé diamètre 150mm - ballast 20/40 de carrière - enrobage par géotextile - sujétions de préparation à l'arrière du mur Le mètre linéaire : | |
| 9.5 | REMBLAI PROVENANT DES DEBLAIS repris et mis en fouille pour le comblement des tranchées Le mètre cube : | |
| 9.6 | REMBLAI EN TERRE VEGETALE Le mètre cube : a) provenant des fouilles : b) fournie par l'entreprise : | |
| 9.7 | SABLE CONCASSE 0/2,5 Le mètre cube livré, mis en place et réglé : a) volume inférieur à 50m3 : b) volume égal ou supérieur à 50m3 : | |
| 9.8 | GRAVILLON CONCASSE Gros 8/15 Le mètre cube livré, mis en place et réglé : a) volume inférieur à 50m3 : b) volume égal ou supérieur à 50m3 : | |
| 9.9 | BALLAST CONCASSE DE CARRIERE 20/40 fourniture, mise en place et réglage Le mètre cube : | |

L'Entrepreneur

Date et signature